

Janvier 2020



PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE

# La Lettre des services de l'État en **Saône-et-Loire**



# SOMMAIRE

## La Lettre des services de l'État en Saône-et-Loire

2/

▶ En bref

3/

▶ Consommation

4/

▶ Transport et mobilité

5/

▶ Cérémonies / Honorer la mémoire

6/

▶ La lutte contre les trafics de stupéfiants

7/

▶ Sécheresse 2019

8/

▶ La lutte contre la radicalisation

9/

▶ Journée Internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes

10/

▶ Au coeur de l'évolution technologique, la gendarmerie investit dans les drones

11/

▶ Dotations

12/

▶ Contrat de transition écologique (CTE)

Lettre des services de l'Etat N° 8- Janvier 2020

Directeur de la publication :  
Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire

Comité de rédaction : services de l'Etat

Conception et réalisation : bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'Etat

Crédit photos : Préfecture, sous-préfecture de Chalon-sur-Saône, DREAL, DDPP, DDSP, DDT, DDCS, ONACVG, gendarmerie, Bernard Billet



@Prefet71

[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)



Le Haut Commissaire à la lutte contre la pauvreté, M.Maurice Tubul s'est rendu à la préfecture de Saône-et-Loire le 10 janvier 2020 pour une rencontre sur la convention de lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi 2019-2021 entre l'État et le Conseil Départemental, signée le 28/06/19.

Les objectifs de cette convention : prévenir les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance, renforcer le travail social, accompagner les bénéficiaires du RSA, renforcer la garantie d'activité.



## VOEUX 2020

Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire et André Accary, président du Conseil Départemental, ont présenté leurs vœux aux corps constitués à l'Espace Duhesme le mardi 7 janvier 2020.

## Photos pour prendre de la hauteur...



Démonstration des élévateurs aériens du service départemental d'incendie et de secours. Il s'agit d'une nacelle qui remplace la grande échelle. Elle permet un gain de temps et plus de sécurité pour les sapeurs pompiers.



Chaque année, les agents de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) de Saône-et-Loire effectuent des contrôles afin de s'assurer de la sécurité et de la conformité des jouets mis sur le marché, mais aussi de vérifier l'affichage des prix en magasin.

Pendant la période de Noël, les contrôles des jouets sont renforcés, dans le cadre de l'Opération Fin d'Année (OFA).

Les jouets sont réglementés au niveau de l'Union européenne par la Directive 2009/48/CE, transposée en droit national par le décret n°2010-166 relatif à la sécurité des jouets. Les jouets sont « des produits qui sont conçus pour être utilisés, exclusivement ou non, à des fins de jeu par des enfants de moins de 14 ans ».

Ces textes disposent qu'un jouet mis sur le marché européen doit être conforme aux normes en vigueur, publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Ces normes concernent aussi bien les dangers physiques (absence de bords coupants, mesure de l'énergie cinétique, tests de force pour vérifier si des pièces peuvent se détacher) que des dangers chimiques (absence de phtalates, limites maximales en substances chimiques, substances allergisantes). C'est le fabricant qui doit s'assurer de la conformité de son jouet aux normes en vigueur, le plus souvent en faisant analyser ses jouets par un laboratoire compétent.

Au respect des normes s'ajoute également la présence des marquages obligatoires suivants :

- **le marquage CE** : il atteste de la conformité du produit. Il doit être lisible, visible et indélébile sur le jouet, son étiquette ou son emballage.

- **la raison sociale et l'adresse du fabricant et/ou de l'importateur** : elles permettent de pouvoir contacter le responsable de première mise sur le marché du jouet en cas de problème.

- **un numéro d'identification et/ou de lot** : il permet d'effectuer la traçabilité des jouets, notamment en cas de retrait/rappel.

- **les avertissements de sécurité** : ils ne concernent pas tous les jouets.

Le plus souvent, il s'agit de la mention « Ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans ». Il peut être remplacé par un pictogramme spécifique. Dans tous les cas, le risque doit être identifié (ex : « Petits éléments. Risque d'étouffement »). En cas d'anomalies constatées (détachement de petites



pièces pour des peluches, bords coupants, accessibilité aux piles boutons), la DDPP doit être contactée. Un contrôle peut être effectué auprès du responsable de mise sur le marché pour vérifier la conformité du jouet. Dans les cas les plus graves, un retrait ou rappel pourra être effectué. Il peut se transformer en retrait/rappel au niveau européen si le jouet a été vendu dans plusieurs États membres.

Enfin, comme la plupart des produits, les jouets disposent de la garantie légale de conformité de 24 mois suivant la date d'achat. Néanmoins, elle ne doit être exercée qu'en cas de défaut de conformité avéré : une mauvaise utilisation ne sera pas couverte par la garantie.

En Saône-et-Loire, 30 contrôles ont été réalisés en 2019 dans des établissements commercialisant des jouets. 10 établissements étaient en infraction pour des anomalies d'étiquetage et 6 pour défaut d'affichage des prix.

La direction départementale de la protection des populations a géré au cours de l'année quatre alertes concernant des jouets dangereux qui ont fait l'objet d'un retrait du marché pour les raisons suivantes : inflammabilité d'un masque, risque de lésion oculaire suite à un tir de projectile, risque d'absorption de piles-boutons...

## La mise à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique

Lancée en 2013, la phase 1 de la mise à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) en Saône-et-Loire s'achève dans le calendrier prévu.

En 2019, près de 20 km supplémentaires de RCEA modernisée ont été ouverts à la circulation au bénéfice de la sécurité des usagers, de l'aménagement du territoire et de la préservation de l'environnement grâce aux mesures d'accompagnement réalisées.

Plus précisément, les sections livrées au cours de l'année ou au plus tard tout début 2020 se situent à la fois sur la branche nord RN70 (Montchanin/ Ecuisses, échangeur de Palinges) et sur la branche sud RN79 (Paray/Charolles et Prissé/Charnay).

Au terme de cette première phase, 3/4 environ de la RCEA sont aménagés à 2x2 voies (50 % en 2014).

En parallèle, grâce à la mobilisation de l'État (202 M€) et de l'ensemble des cofinanceurs pour accélérer le programme, la phase 2 2019-2023 (328 M€) s'est concrétisée dès 2019 par l'engagement simultané de plusieurs chantiers :

Blanzy La Fiolle (RN70), les aires du Charolais et de Montchanin sur le dernier trimestre suivis de La Chapelle du Mont de France (RN79) fin 2019/début 2020.

En 2023, la RCEA sera quasiment à 2x2 voies dans le département de Saône-et-Loire.

Chiffres clés : 20 km de la RCEA mise à 2 x 2 voies en 2019, au total 75 % de la RCEA aménagée en fin de première phase.



Phase 1  
- Coût total : 209 M€  
- Part Etat : 179 M€

Phase 2  
- Coût total : 328 M€  
- Part Etat : 202 M€



La RCEA se compose de 150km de voies où 15 à 18 000 véhicules circulent par jour.

Contrairement à une idée reçue, la mortalité routière est en baisse depuis 2015 sur la RCEA.

En 2019, 2 personnes sont mortes dans un accident de la route sur la RCEA.

Le mois de novembre 2019 a été marqué par la mise à l'honneur des soldats morts pour la France lors des opérations extérieures (OPEX), opérations militaires allant de 1963 à aujourd'hui.

Des hommages appuyés ont été rendus à quatre militaires originaires du département et morts pour la France lors d'opérations au Liban (commandant DOGNIAUX et maréchal des logis-chef GENETEL), en Ex-Yougoslavie (brigadier-chef DUCAROUGE) ou encore au Kosovo (adjudant GUENARD).

Le dimanche 3 novembre, à l'initiative du Souvenir Français et du Secrétariat d'Etat du Ministère des Armées, des cérémonies d'hommages ont eu lieu dans toute la France sur les lieux d'inhumation des soldats morts pour la France en OPEX. Dans le département, quatre cérémonies ont eu lieu, à l'intention et en présence des familles. Sur chacune des tombes a été déposé un « rosier du souvenir », symbolisant l'attachement de tous au souvenir de ces hommes qui ont donné leur vie en servant leur pays.



mémoire et solidarité

Quelques jours plus tard, la commémoration du 101<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Première guerre mondiale a été marquée par l'inauguration à Paris, par le président de la République, d'un nouveau Haut lieu de la mémoire nationale dédié aux soldats morts pour la France lors d'opérations extérieures. Les cérémonies qui ont eu lieu dans le département, comme partout en France, ont permis de relayer cet hommage national dans les territoires, toujours en présence des familles.

Plus d'un siècle après la fin de la Première Guerre mondiale, les Français étaient une fois de plus au rendez-vous pour témoigner de leur reconnaissance envers ceux dont l'engagement s'est fait au prix du sacrifice suprême. Pour en faire la preuve, beaucoup de nos concitoyens portaient à cette occasion le Bleuet de France, fleur du souvenir et de la solidarité dont la vente permet d'aider les anciens combattants et les victimes de guerre.



A cette occasion, des élèves de seconde du lycée Lamartine de Mâcon ont présenté une exposition faisant état de leurs recherches sur les soldats du département, morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale. La grande qualité de leur travail a été saluée par les autorités, tant civiles que militaires. Ce dernier a permis de mettre en lumière tout l'intérêt que portent les jeunes à l'histoire de leurs homologues des générations précédentes, qui n'ont pas pu vivre leur jeunesse avec la même innocence à cause de la guerre.



23 000 soldats Saône-et-Loiriens sont morts au combat pendant la première guerre mondiale. Soit environ 7% du nombre d'hommes du département recensés en 1911.

La lutte contre le trafic de stupéfiants est un enjeu majeur et une priorité de la Direction départementale de sécurité publique de Saône-et-Loire. Elle s'inscrit de surcroît pleinement dans le cadre de la police de sécurité du quotidien.

Au fil des décennies, les trafics ont évolué tant dans leur organisation que dans leur fonctionnement, rendant le travail d'investigation des policiers particulièrement complexe.

Ces derniers ont dû s'adapter et se former pour parvenir à démanteler des réseaux dépassant souvent le cadre local voire national. Au sein des quatre commissariats de la Direction départementale de sécurité publique, des policiers sont dédiés à la lutte contre le trafic de stupéfiants et œuvrent au quotidien à l'identification et au démantèlement des réseaux.

En outre depuis deux ans, la Direction départementale de la sécurité publique est dotée d'une unité départementale de stupéfiants composée de deux policiers et d'un chien spécialisé dans la recherche de drogues.



Son flair sans faille, a permis au fil des mois de découvrir plusieurs kilos de produits stupéfiants à l'appui des unités d'investigation.

Depuis le 1er janvier 2019, 33,6 kg de résine de cannabis, 5,9 kg d'herbe de cannabis, 8,6 kg d'héroïne, 1 kg de cocaïne ont été saisis dans les quatre circonscriptions de sécurité publique du département.

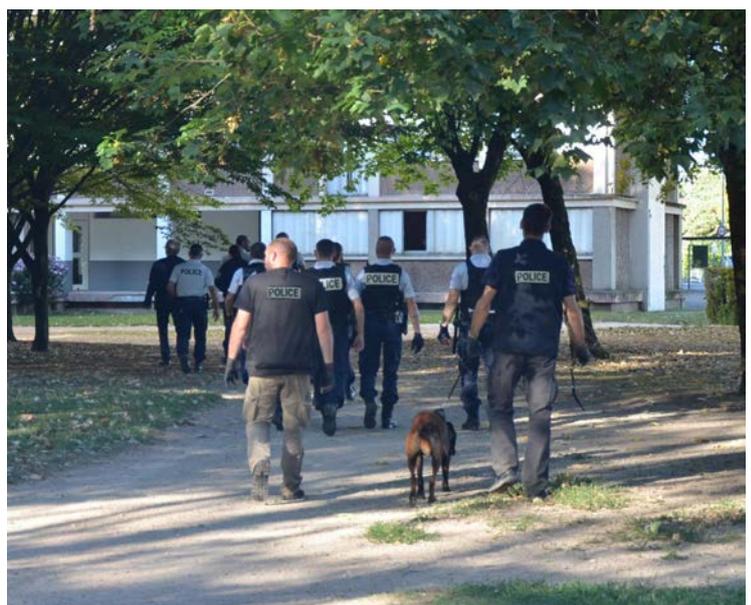
Les saisies de drogues les plus conséquentes ont eu lieu au Creusot où 19 trafics, de plus ou moins grande ampleur, ont été démantelés depuis le début de l'année. Une vaste opération d'interpellations a notamment eu lieu le 8 octobre 2019 dans le quartier du Tennis, mobilisant 120 policiers et gendarmes.

Elle a abouti à l'interpellation des têtes de réseau, originaires de la région parisienne, et a permis de rassurer les habitants du quartier fortement impactés par ces trafics illicites.

La vigilance des policiers sur le quartier a été maintenue dans les semaines suivantes, permettant d'identifier très rapidement un nouveau réseau tentant de s'implanter dans le quartier et d'en interpellier les protagonistes.

Le travail des enquêteurs du commissariat du Creusot est désormais facilité par l'implantation de caméras de vidéo protection. Cette vidéo protection est le fruit d'une collaboration entre le policier « référent sûreté » du commissariat du Creusot et la mairie pour laquelle il a réalisé un audit de sûreté de la ville permettant de cibler les zones où l'implantation de ces caméras semblait la plus pertinente.

Enquêteurs et policiers sur le terrain poursuivront sans relâche leurs efforts pour lutter contre les trafics de stupéfiants, sources d'insécurité dans nos villes et nos quartiers.



Il faut anticiper l'adaptation nécessaire de nos territoires au changement climatique. La fréquence et l'intensité des épisodes de sécheresse et de canicule, auxquels nous sommes confrontés en Saône-et-Loire depuis quelques années illustre l'impact du changement climatique sur notre territoire.

Si ce changement climatique demeurait encore pour certains d'entre nous un vague concept affectant de lointaines contrées, nous en subissons aujourd'hui les conséquences directes.

En effet, le département de Saône-et-Loire a subi deux sécheresses intenses au cours des deux derniers étés.

Celle de 2019 s'est traduite, particulièrement sur la partie Ouest du département, par des niveaux historiquement bas des nappes et des débits des cours d'eau, souvent inférieurs aux valeurs les plus basses relevées en 1976 et en 2003. Sources tarées, cours d'eau à sec, par endroits paysages rappelant la savane africaine !

Des restrictions importantes d'usage de l'eau ont dû être généralisées sur l'ensemble du territoire.

Cette répétition des périodes de sécheresse s'accompagne aussi d'une augmentation significative des températures, pendant les périodes de canicules mais aussi sur tout le reste de l'année : de mai 2018 à août 2019, la température mensuelle moyenne de tous les mois, excepté mai 2019, aura été supérieure à la normale.

Pour faire face à ces épisodes qui risquent de se reproduire avec une intensité et un rythme croissants, il est urgent de s'adapter en faisant évoluer nos pratiques et en modifiant nos activités, avec le souci permanent de réduire notre consommation d'eau. Chacun peut adopter des gestes simples : limiter les arrosages des pelouses, le lavage des véhicules, privilégier les douches aux bains, récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage des fleurs...

Les professionnels peuvent mettre en place des processus plus économes en eau (réutilisation des eaux de process en circuit fermé, recours aux eaux pluviales...).

Les stations de lavage automobiles peuvent par exemple s'équiper d'un système de recyclage des eaux.

La profession agricole peut quant à elle privilégier des systèmes culturaux moins consommateurs et moins sensibles au stress hydrique.

Enfin, l'enjeu de réhabilitation ou de renouvellement des réseaux d'eau potable est important afin d'en améliorer les rendements.

## Les services de l'État se mobilisent

Le préfet a réuni à 9 reprises l'observatoire départemental de la sécheresse, entre juin et octobre 2019.

## Objectifs

Faire un point régulier de la situation hydrologique du territoire pour fixer des mesures adaptées de restriction d'usage de l'eau, par petit bassin versant, dès quelques débits des cours d'eau passent sous certains seuils.



En 2019, la compagnie RéactifThéâtre est venue sur scène en Saône-et-Loire pour jouer «Sur le Fil».

La compagnie RéactifThéâtre a joué plusieurs séries de représentations en février, mai et novembre 2019 en Saône-et-Loire.

Elles ont été organisées à Mâcon, Chalon-sur-Saône, Varennes-le-Grand, Montceau-les-Mines, Louhans et Digoin, devant 1350 personnes.

Créée en 2006, RéactifThéâtre oeuvre dans le champ social et diffuse, par le biais de ses spectacles, des messages de prévention sur des enjeux forts tels que les addictions, la cyberdépendance ou les droits des femmes.

«Sur le fil» aborde la question de la tentation du djihadisme et met l'accent sur la prévention et la tolérance. Elle vise tous les publics (collégiens, lycéens, adultes, professionnels de santé, travailleurs sociaux, etc) et, notamment, les détenus et les jeunes en situation de rupture.

Dans le cadre du plan national annoncé le 23 février 2018 par le Premier Ministre, le secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SGCIPDR) contribue, grâce au Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), à de nombreuses actions menées par des associations, collectivités territoriales, services de l'État...



C'est le cas de la tournée de la Compagnie RéactifThéâtre et des cent représentations mises en scène au cours de l'année scolaire 2019-2020 en Saône-et-Loire.

Dans le département, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le ministère de la justice, le ministère de l'éducation nationale et les communes participent au cofinancement de ces représentations.

# 9 JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Le lundi 25 novembre 2019, plusieurs événements ont été organisés en Saône-et-Loire notamment dans la commune de Charnay-lès-Mâcon, à l'occasion de la Journée Internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Une journée en trois temps :

Le matin, s'est tenu le spectacle d'Esta WEBSTER, auprès des lycéens du territoire du Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Esta WEBSTER est une artiste humoriste qui bouscule les codes et les idées reçues par le rire. Ses différents sketches abordent les stéréotypes de genre. Les lycéens ont été sensibilisés en amont par le réseau «Violences Intrafamiliales».

« L'humour est le meilleur moyen de prendre suffisamment de distance sur des sujets qui nous touchent trop ou qui sont trop lambda pour nous intéresser » Esta Webster.

L'après-midi, les professionnels des réseaux «Violences Intrafamiliales» de Saône-et-Loire ont assisté à un colloque sur les auteurs de violences intrafamiliales.

Pour finir, la journée s'est clôturée sur le spectacle d'Esta WEBSTER ouvert au grand public.



# AU COEUR DE L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE, LA GENDARMERIE INVESTIT DANS LES DRONES

Depuis quelques mois, la gendarmerie de Saône-et-Loire dispose d'un personnel formé au pilotage de drone.

Après trois semaines de formation, le major PERRIN, commandant la section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces, a reçu son diplôme de télépilote.

Le drone est utilisé dans diverses missions administratives ou judiciaires comme la recherche de personnes, l'ordre public, les reconstitutions, la surveillance de certaines manifestations.

Moins coûteux qu'un hélicoptère, le drone peut enregistrer des vidéos, scanner une zone, en se positionnant jusqu'à 150 mètres de hauteur tout en gardant une très bonne résolution d'image.

Le drone comme la mise en place de nouveaux experts numériques devrait accroître l'efficacité de la gendarmerie dans le cybermonde et la cybercriminalité.



## Soutien de l'État aux projets d'investissement : plus de 21 millions d'euros aux communes et établissements publics intercommunaux de Saône-et-Loire

En 2019, l'enveloppe de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) en Saône-et-Loire est de 14 158 120 €. Elle a permis le financement de 319 projets d'investissement (soit 25 dossiers de plus qu'en 2018) dont le taux moyen de subvention est de 27,61 %.

Les principaux domaines d'intervention sont le soutien au développement économique et touristique, les équipements nécessaires à la création ou au maintien des services à la population, les projets de développement social et de santé, les projets scolaires et périscolaires, les aménagements des centres bourgs, la restauration du patrimoine rural et les actions en faveur des espaces naturels.

Exemples de projets :

### - les équipements communaux :

=> 401 682 € pour la construction du groupe scolaire à Brandon (2ème tranche) porté par la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier.

=> 340 200 € pour la rénovation du stade d'athlétisme du grand Charolais porté par la communauté de communes du Grand Charolais.

### - le soutien au développement économique :

=> 326 382 € pour une opération portant sur l'acquisition de terrains et d'études nécessaires à la création de la zone d'activités Echo Parc à Sennecey-le-Grand porté par la communauté de communes Entre Saône et Grosne.

=> 303 918 € pour l'extension de la zone d'activités économique de Bellevue porté par la communauté de communes du Grand Autunois Morvan.

### - l'aménagement des centres bourgs :

=> 240 000 € pour l'aménagement du centre bourg de Joncy (démolition d'un bâtiment vétuste, construction d'une halle polyvalente, aire de parking et sécurisation des cheminements piétonniers).

En 2019, l'enveloppe de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) s'élève à 5 046 900 €, pour la Saône-et-Loire.

Elle a permis quant à elle de financer 20 projets d'investissement structurants pour lesquels le taux moyen de subvention s'élève à 22,20 %, dans les

domaines de la rénovation thermique et transition énergétique, l'attractivité des territoires, la mise aux normes et sécurisation des équipements publics, la création, transformation et rénovation de bâtiments scolaires, la cohésion sociale et les services à la population.

Exemple de projets :

=> 800 000 € pour l'aménagement du centre d'affaires Gambetta « Ecocityz » porté par la SEMA et Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Le soutien financier global de l'État au titre du fonds national d'aménagement et du développement du territoire (FNADT) en 2019 s'élève à 1 767 858 € dont 1 100 500 € ont été mobilisés pour soutenir des projets dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville ».

Exemple de projets :

=> 300 000 € accordés au Grand Chalon pour le projet de création de la cité de l'économie créative et de l'ingénierie numérique.



L'enveloppe 2019 de la dotation de la politique de la ville s'élève à 454 866 €.

Exemple de projets :

=> Travaux de rénovation de six écoles maternelles et élémentaires aux quartiers des Blanchettes, La Chanaye et Marbé à Mâcon.

Le soutien financier de l'État auprès des collectivités locales du département s'élève à plus de 21 millions d'euros en Saône-et-Loire.

## L'État accompagne la communauté de communes du Grand Autunois Morvan dans l'élaboration de son contrat de transition écologique

La communauté de communes du Grand Autunois Morvan a été retenue le 9 juillet 2019 parmi 61 territoires lauréats nationaux de la deuxième promotion des Contrats de Transition Ecologique.

Le Contrat de Transition Ecologique est un outil au service de la transformation écologique, porté par un territoire volontaire, autour de projets durables et concrets. Il est co-construit, à partir d'initiatives locales, entre les collectivités, l'État, les entreprises, les syndicats, les associations, pour viser une transition écologique génératrice d'activité et d'opportunités sociales.

Le projet de Contrat de Transition Ecologique de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan s'articule autour de quatre grands axes : l'économie circulaire, la mobilité durable, l'alimentation locale et les énergies renouvelables, avec comme 'fil rouge' de la démarche : 'un territoire valorisant ses ressources, à la reconquête de son autonomie énergétique et alimentaire'.

Dès l'annonce des lauréats, une équipe-projet, constituée du territoire, de la sous-préfecture d'Autun et de la direction départementale des territoires, s'est mise en place pour accompagner la collectivité et impulser à ses côtés une dynamique auprès des partenaires potentiels.

Le 26 septembre, une réunion de lancement a permis d'identifier plus d'une vingtaine de projets, en présence de plus de 60 personnes dont de nombreux acteurs économiques locaux. Le dernier trimestre 2019 a permis de préciser les actions envisagées avec les porteurs de projets identifiés : objectifs, étapes, faisabilité technique et financière.



Au final, une douzaine d'actions suffisamment avancées sont intégrées dans le contrat qui a été signé début 2020 par les principaux partenaires : la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, l'État, la région, la banque des territoires et l'Ademe.

Les autres actions nécessitant encore des compléments pourront être incluses ultérieurement, le Contrat de Transition Ecologique étant un outil à vocation évolutive.



# SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ÉTAT EN SAÔNE-ET-LOIRE

FACEBOOK  
&  
TWITTER



L'ÉTAT  
DE SAÔNE-ET-LOIRE  
SUR FACEBOOK  
**@Prefet71**



L'ÉTAT  
DE SAÔNE-ET-LOIRE  
SUR TWITTER  
**@Prefet71**

[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)